

Avis de constitution

SOCIETE « CANAL DES PAYSANTS »

Siège Abidjan - Treichville - Quartier France -
Amérique, non loin du Siège de Coris Bank, Lot 392, Lot
392, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/02/2026, et enregistrés au CEPICI le 09/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CANAL DES PAYSANTS »

Objet : • Le transport des personnes, des biens et des marchandises

- La communication et le marketing
- L'évènementiel
- La commercialisation de produits agricole
- La production, la récolte et la vente groupée de produits agricoles
- L'élevage
- La distribution de produits et marchandises
- La représentation d'entreprise ou de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan - Treichville - Quartier France - Amérique, non loin du Siège de Coris Bank, Lot 392, Lot 392, Ilot 00

Dirigeant(s) M SACKO IBRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02603 du 24/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13781/GTCA/RC/2026 du 24/02/2026

